

# La Newsletter adm



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Deux-Sèvres

Par les conseillers techniques  
et les services administratifs



Référentes Directeurs

## Proposition d'ordre du jour pour le premier conseil d'école

- Présentation des membres du conseil d'école
- Compte rendu sur les élections des représentants au conseil d'école
- Point sur les effectifs
- Vote du règlement intérieur
- Résultats aux évaluations nationales
- Présentation des différents projets pédagogiques
- Présentation de pHARe
- Point sur les locaux et différents travaux
- Point sécurité (PPMS et incendie)
- Modalités de vote pour 2024/2025

## GDDE – modification de date

Le prochain Groupe Départemental des Directeurs d'Ecole se tiendra le mardi 14 novembre 2023. N'hésitez pas à vous rapprocher [des collègues](#) participant à ce groupe de travail pour leur communiquer vos remarques et idées.

## Web école

Toute ouverture de site de publication (site d'école, utilisation d'un ENT...) doit faire l'objet d'une demande de validation. Pour ce faire, rendez-vous dans l'intranet > mes applications > web école.

## Sorties scolaires - modèles de formulaires

Vous trouverez les nouveaux formulaires pour les sorties scolaires sans nuitées à cet [endroit](#). Pour rappel, [la circulaire du 13 juin 2023](#) fixe le nouveau cadre d'organisation des sorties scolaires, cela affecte principalement les classes maternelles (**taux d'encadrement de 1 adulte pour 8 enfants**)



## Notre Ecole Faisons-là ensemble

Toute ouverture de site de publication (site d'école, utilisation d'un ENT...) doit faire l'objet d'une demande de validation. Pour ce faire, rendez-vous dans l'intranet > mes applications > web école.

Les projets sont à déposer sur la plateforme sphinx :

[https://analyses-educenquete.adc.education.fr/DGESCO-B12/NEFE\\_depot/Deposant.htm](https://analyses-educenquete.adc.education.fr/DGESCO-B12/NEFE_depot/Deposant.htm)

Identifiant : Poitiers

Mot de passe : EY73

## TO DO LIST



- ◆ Suivi des élèves : prévoir les suivis adaptés en fonction des résultats des évaluations nationales.
- ◆ Mettre à jour les PPMS puis les envoyer au conseiller pédagogique EPS de votre circonscription.
- ◆ Préparer la prévision des effectifs qui sera demandé courant novembre (contacter la mairie, les structures petite enfance, ...)
- ◆ Viser les registres d'appel
- ◆ Suivre les dossiers d'orientation des élèves de l'école (enseignements généraux et professionnels adaptés (EGPA) )avec le psychologue de l'éducation nationale, prévoir de faire passer les évaluations CDO et programmer les équipes éducatives.

### Contact référentes directeurs :

- Nord (circonscriptions de Parthenay, Bressuire et Thouars) :

Céline DANHIEZ – [referent.directeurnord79@ac-poitiers.fr](mailto:referent.directeurnord79@ac-poitiers.fr) - 06 35 28 44 11

- Sud (circonscriptions de Niort, Marais, Melle et St Maixent) :

Gaëlle LAFOIX – [referent.directeursud79@ac-poitiers.fr](mailto:referent.directeursud79@ac-poitiers.fr) – 06 17 91 11 12

## Prév Prévention départementale

### Une cellule d'écoute académique pour lutter contre les violences et les discriminations au travail

Vous êtes victime et/ou témoin de faits de discrimination, de harcèlement ou de violence sexistes/sexuelles ? La cellule d'écoute académique est là pour vous informer et vous accompagner.

#### Cellule d'écoute de l'académie de Poitiers

La cellule d'écoute permet de recueillir les signalements de tout agent victime de discrimination, de harcèlement ou de violences sexistes et sexuelles et de les orienter vers les autorités compétentes en matière d'accompagnement, de soutien et de protection des victimes. Elle permet également de recueillir les signalements des témoins.

La cellule d'écoute est composée d'une équipe d'écoutes formés. Elle **garantit l'anonymat des**

**demandes déposées.** Celles-ci sont traitées en toute confidentialité et dans le respect du secret professionnel.

#### **Pourquoi saisir la cellule d'écoute ?**

- Libérer la parole des victimes
- Mettre un terme aux situations de discriminations, de harcèlement, de violences sexuelles et sexistes dans le cadre du travail
- Bénéficier d'une écoute attentive et d'un accompagnement professionnel dans la stricte confidentialité et neutralité des victimes
- Sensibiliser à la non-discrimination et à la prévention des violences sexuelles et sexistes

Ce dispositif permet d'être informé des droits et des démarches à effectuer.

**Plus d'informations** ainsi qu'une **plateforme de signalement mise en ligne** sur le site Intranet de l'académique, rubrique RH carrière et formations

Vous pouvez également écrire directement à : [stopdiscr.vss@ac-poitiers.fr](mailto:stopdiscr.vss@ac-poitiers.fr) (prise de contact non anonymisée)



### **S**ervice des **A**ffaires **G**énérales et **F**inancières

-Services civiques : les recrutements continuent : une vingtaine de volontaires auront débuté en octobre (après 6 en septembre) et une dizaine sont déjà retenus pour un début de contrat en novembre.

-Stages de réussite : des stages seront organisées sur les congés d'automne dans les écoles publiques, selon des modalités nouvelles, dans le cadre du PACTE. Ils vont concerner les élèves du CP au CM2.



### **S**ocial et **S**anté

Pour les voyages scolaires et plus précisément sur [les prises de médicament ponctuelle en dehors d'un PAI](#), une nouvelle procédure est mise à votre disposition sur l'intranet. Les familles devront renseigner le document présent en annexe de la procédure.

Concernant la [gestion des maladies contagieuses](#), vous devez contacter votre CMS de référence, ou le personnel infirmier de votre secteur.

Concernant la mise en place d'heures d'enseignements [APADHE](#), la procédure et les documents à renseigner pour en faire la demande sont également disponibles sur l'intranet.

Enfin, pour toute demande de mise en œuvre d'un [PAP](#), vous devez prendre l'attache de votre CMS de secteur.

Pour toutes les situations complexes en santé, vous pouvez contacter [le personnel infirmier](#) de votre secteur qui pourra vous accompagner et vous apporter son expertise.